

Exposé de droit...et absence

Par **lina68**, le 10/12/2011 à 01:53

Bonsoir ,

N'arrivant pas à trouver le sommeil à cause d'un problème je me tourne vers vous... Demain je suis censée faire un exposé avec d'autres étudiants(groupe de 4), mais ça fait une semaine que je suis malade (j'ai commencé par une intoxication alimentaire et j'ai de suite embrayé par une grippe),mon médecin m'a donc mise en maladie jusqu'à lundi... or jeudi le prof annonce à mon groupe qu'on passe samedi, à la place de l'autre groupe qui passera lundi car ils n'avaient rien préparé...bref quand j'ai été prévenue je pensais vraiment que jusqu'à samedi ça irait mieux , et comme j'avais fait ma partie je me suis "hop pour 1H30 je peux tenir", mais ça va pas mieux je suis retournée chez mon médecin ce soir pour voir s'il avait pas un truc à me donner mais après auscultation il m'a clairement dit que je devais encore rester chez moi pour me soigner et qu'aller refiler ma crève aux autres n'arrangerait rien...j'ai donc envoyé un mail à mon prof pour lui expliquer et j'ai demandé si on ne pouvait pas passer lundi quand même...mais je n'ai aucune réponse, donc je pense que demain mes camarades vont exposer, mais même si j'ai fait ma part du travail j'ai peur qu'il me mette un zéro parce que je ne suis pas présente, ou pire pas de note de TD du tout...et là au lieu de dormir j'arrête pas de cogiter sur ça et je me rends encore plus malade...

Par **bulle**, le 10/12/2011 à 08:15

Bonjour,

Avez vous un certificat médical pour aujourd'hui?

Si ce n'est pas le cas, retournez chez votre docteur pour qu'il vous en fasse un. Ensuite vous passez à la scolarité afin de justifier votre absence avec ce document (vous garder une photocopie pour vous, on ne sait jamais). Votre absence étant justifiée on ne pourra pas vous mettre un 0.

Par **Camille**, le 10/12/2011 à 09:34

Bonjour,

[citation]jeudi le prof annonce à mon groupe qu'on passe samedi[/citation]

Oui mais euh... message posté le 10/12, donc le [s]samedi[/s] 10...

[citation]

Avez vous un certificat médical pour aujourd'hui?
retournez chez votre docteur
Ensuite vous passez à la scolarité
[/citation]
Dans ce cas, autant passer directement voir le prof...
Et lui coller la crève, le cas échéant !
[smile17]

Par **bulle**, le **10/12/2011** à **10:12**

Par "passez à la scolarité" j'entendais, passez quand vous irez mieux. Comme si la scolarité était ouverte le samedi ... ahah la bonne blague [smile36].
Déjà qu'elle est tout juste ouverte en semaine alors le week end il ne faut pas rêver.

Par **mathou**, le **10/12/2011** à **15:40**

Bonjour Lina,

Il faut avant tout consulter le règlement d'examen de ta faculté. C'est lui qui prévoit les modalités des examens blancs, devoirs sur tables, exposés et autres notes comptant dans le calcul de la moyenne. Souvent, le règlement précise ce qu'il faut faire en cas d'absence à un exercice noté - par exemple, présentation d'un certificat médical dans les X jours après l'épreuve.

Après, tu as prévenu l'enseignant en avance, ce qui est une bonne chose. Il est donc au courant, et en principe cela ne devrait pas poser de problème que tes camarades exposent sans toi. Le travail a été réalisé en groupe, tu y as contribué et tu peux être notée. Yep, c'est l'expérience qui parle xD

Le plus simple est de téléphoner à la scolarité pour leur demander les modalités de justification d'absence. Il y a des horaires d'ouverture au public, mais tu peux téléphoner aux horaires d'ouverture normaux (avant ou après l'ouverture au public). Souvent, le personnel travaille et s'occupe de l'administration et des coups de fil. Si tu leurs parles gentiment, que tu t'excuses de les déranger et que tu es polie, tout se passera bien. Au pire, envoie-leur un gentil courrier par mail expliquant la situation.

Aussi, vérifie avec ton médecin les dates sur ton arrêt maladie.

Pas la peine de stresser, il y a toujours moyen de rattraper les choses :)

Par **lina68**, le **10/12/2011** à **16:14**

Bonjour,

Bonne nouvelle nous passons lundi le prof a dit qu'il n'y avait aucun problème donc je suis soulagée...pour le certificat médical oui j'en ai un prolongé jusqu'à aujourd'hui inclut..

Pour le message que j'ai posté cette nuit, il faut savoir que mes camarades n'ont pu me prévenir que jeudi à 19H donc à la fin des cours et qu'à ce moment je pensais être rétablie, et vendredi voyant que ça n'irait peut être pas j'ai envoyé le mail à mon prof...mais l'important et que nous passons lundi, car il fera la note de TD par apport à cet exposé et un travail rendu [smile4]

Par **mathou**, le **10/12/2011** à **16:57**

Re,

Et voilà, une raison de stresser en moins ! Faut pas hésiter à parler avec les enseignants, il n'y a jamais eu de procès pour cannibalisme [smile4]

C'était un exposé dans quelle matière ?

Par **lina68**, le **11/12/2011** à **01:22**

C'était un exposé en DIP (Droit International Public) que le prof nous a calé trois semaines avant les examens, le sujet était libre, du coup avec mon groupe nous avons choisi "la place des ONG sur la scène internationale", nous avons fait ce que nous avons pu et nous verrons lundi...bon après même si ce n'est pas l'exposé du siècle au moins nous l'avons fait car apparemment dans l'autre groupe il n'y a qu'une étudiante qui l'a fait, les autres ont refusés à cause du manque de temps...

Par **mathou**, le **11/12/2011** à **16:16**

Je n'ai jamais fait de DIPu, mais le sujet a l'air intéressant !

Oh, ça me rappelle un exposé en droit des sociétés où le chargé de TD avait dit vouloir uniquement des prestations orales. Du coup, notre groupe avait exposé avec des petits cartons, au lieu de lire comme les autres leurs feuilles... et au final, le chargé de TD avait dit que finalement, il ramassait O_o. On a dû lui donner nos petits bostons, avec plein de stress, pendant que les autres donnaient des copies doubles rédigées [smile17]. Mais ça a été.

Allez, m**** pour demain ! Ça fera un entraînement oral et ça se passera bien !

Par **lina68**, le **16/12/2011** à **19:07**

Voilà , cela fait une semaine que l'exposé est passé mais avec les examens je n'ai pas eu le temps de revenir sur le fofo...en résumé notre exposé allait , mais le prof a relevé deux problèmes , le premier sur la forme le prof nous a expliqué qu'une personne aurait du être le fil conducteur de l'exposé (introduire le sujet, énoncer les parties , en parler et conclure) et que les autres auraient seulement du intervenir...et le deuxième problème étant l'emploi de certains termes que nous aurions du nuancer...mais sinon en gros ça a été...maintenant il ne reste plus qu'a attendre la note de TD [smile4]